

BioMaSer 2021-2022

Cadastre des plateformes de production de combustibles bois « plaquettes » en Wallonie

Pierre-Louis Bombeck

Chef de projet Bois-énergie et Chimie du bois m 0499 83 40 44 pl.bombeck@valbiom.be

Philippe Taverniers

Chargé de projet biométhanisation et bois-énergie m 0491 90 53 64 p.taverniers@valbiom.be



Note importante

Listes non-exhaustives. Les informations qui suivent sont données à titre indicatif. La responsabilité de ValBiom ne peut en aucun cas être engagée suite à la qualité des produits et des prestations proposées. Si vous disposez d'informations complémentaires par rapport à cette liste ou que vous souhaitez y être repris, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Sommaire

1	Scop	pe e	3	
2	Obje	ectif	3	
3	3 Contexte			
4	4 Méthodologie			
5	lden	tification des principaux profils de plateforme de production de plaquettes	4	
5	5.1	Type de gouvernance	4	
5	5.2	Sources des matières premières	4	
5	5.3	Equipements envisagés	4	
5	5.4	Production annuelle	5	
5	5.5	Type de financements	5	
6	Liste	non-exhaustive des plateformes de production de plaquettes wallonnes	6	



1 Scope

Identifie les plateformes productrices de combustibles bois sous forme de plaquettes (fraiches ou séchées).

2 Objectif

Etablir le cadastre actualisé des plateformes, actuelles et futures, dédiées à la valorisation des ressources en biomasse solide locale, telles que le bois-énergie issu des sous-produits de l'exploitation forestière, la gestion des espace verts ou encore les déchets organiques ligneux collectés par une société, une commune ou une intercommunale. De ce fait, ce cadastre exclut les acteurs dont l'objet est l'achat, la transformation et la vente de combustible bois, dont la liste est déjà établie et disponible dans le document : « Cadastre des entreprises productrices de combustibles bois « plaquettes » en Wallonie » mis à jour en 2021.

3 Contexte

Les années 2021 et 2022 ont vu la mise en œuvre ou l'étude de nouveaux projets de plateforme de production (séchage/criblage) de combustibles bois au sein de territoire où ce type de solution n'était pas présent ou inexistante à l'échelle considérée : projets menés par des GALs et Parcs naturels, des intercommunales, des communes dans des réflexions de plans POLLEC, etc. Ces nouvelles plateformes sont autant de nouvelles opportunités de valorisation de certains gisements locaux, lesquels pouvaient être auparavant peu pertinents à mobiliser (coûts, contraintes techniques, etc.).

D'autre part, certains projets visent spécifiquement la valorisation de certaines ressources locales comme les haies. Ces projets ne sont pas toujours informés des synergies possibles sur leur territoire.

Il convient dès lors de :

- Encourager ces synergies en permettant la mise en réseau de ces acteurs.
- Diffuser les bonnes pratiques du succès des projets de valorisation des ressources territoriales.



4 Méthodologie

Ce cadastre ne prend pas en compte les entreprises productrices de combustibles bois en Wallonie qui disposent de leurs propres outils de production et de stocks à l'année. Les vendeurs / revendeurs / distributeurs de combustibles qui ne produisent pas eux-mêmes leurs produits sont également exclus.

Les listes ont été établies selon les informations en notre possession au moment de leur édition, en croisant les informations de nos bases de données et/ou suite à des contacts téléphoniques avec les acteurs concernés.

La géolocalisation a été réalisée via Google My Maps et se base sur l'adresse de la plateforme, telle que renseignée dans les listes de ce cadastre.

5 Identification des principaux profils de plateforme de production de plaquettes

5.1 Type de gouvernance

La gestion de ce type de plateforme est essentiellement pilotée par les Administrations communales, les Intercommunales de traitement des déchets ou par une asbl, déjà existante ou non.

Bien entendu, des partenariats publics-privés sont mis en place pour lancer et/ou suivre ce type de projet du point de vue technique mais l'objectif principal n'est pas la commercialisation de combustibles plaquettes. Le but est avant tout de valoriser les déchets et/ou ressources ligneuses locales en vue d'augmenter l'autonomie énergétique d'un territoire, d'une commune ou d'une asbl (par exemple) et d'améliorer les bilans économiques et environnementaux du système de chauffage.

5.2 Sources des matières premières

Les échanges menés avec les porteurs de projet ont permis d'identifier 4 déchets-ressources distincts, à savoir :

- Les sous-produits issus de l'exploitation forestière ;
- Les déchets d'entretien de parcs et jardins ;
- Les déchets verts issus de la collecte en Recyparcs ;
- Les sous-produits ligneux liés aux activités internes de l'entreprise (scierie, caisserie, pelleterie, refus de compostage, etc.)

5.3 Equipements envisagés

Dans certains cas, l'investissement de départ se limite à une dalle de manutention (avec ou sans bascule de pesée) et un hangar de stockage/séchage naturel. Les autres postes tels que le broyage, le criblage ou encore le séchage forcé sont alors sous-traités.

A contrario, certaines plateformes choisissent, ou envisage prochainement, d'investir dans des lignes de valorisation plus complète selon la maturité du projet initial ou sur base des bilans des premières années de production partiellement sous-traitées.



5.4 Production annuelle

La production d'une plateforme varie de 60 à 1.000 tonnes de matière sèche de plaquettes par an. Certains projets opérationnels prévoient également une montée en puissance, c'est notamment le cas de l'intercommunale Intradel qui souhaite passer d'une production de 1.000 tonnes de matière sèche à 6.000-8.000 tonnes de matière sèche annuellement. Des augmentations de capacité de production sont également envisagées par l'asbl Le Moulin de la Hunelle et par l'asbl du Parc Naturel Viroin Hermetton (PNVH).

5.5 Type de financements

Dans la plupart des cas, des aides à l'investissement sont possibles au niveau européen (FEDER) ou régional (UDE, UREBA, POLLEC) et permettent de limiter fortement la part d'investissement injectée en fonds propres (jusqu'à 80% dans certains cas).



6 Liste non-exhaustive des plateformes de production de plaquettes wallonnes

Nom	1. Le Moulin de la Hunelle	2. Intradel	3. Parc Naturel Viroin Hermetton (PNVH)	4. La Thierarche
Adresse	Rue d'Ath 90, 7950 Chièvres	Chaussée Verte 45/3, 4460 Grace Hollogne	5660 Couvin	Rue de la poterie 22, 6464 Forges
Année de démarrage	2016	2019	Fin 2024	Fin 2023
Contact	Frédéric Bourgois	Paul Schmit	Cécile Patris	Delphine Pire
Tel	0475 59 16 32	0498 56 75 03	060 39 17 90	0491 75 38 76
Mail	frederic.bourgois@coopeos.be	paul.schmit@intradel.be	cecile.patris@PNVH.be	delphine.pire@lathierache.be
Acteurs	Le Moulin de la Hunelle / Entrepreneurs en parcs et jardins locaux / Coopeos	Intradel / Coopeos	Communes du PNVH / Partenariat indirect avec Coopeos à préciser	La Thierarche / Entrepreneurs en parcs et jardins locaux / Autres collectivités
Gouvernance	Activité supplémentaire intégrée à l'asbl existante	Activité supplémentaire intégrée à l'intercommunale existante	Activité supplémentaire intégrée à l'asbl existante	Activité supplémentaire intégrée à l'asbl existante
Matières premières	Déchets de bois et autres déchets verts ligneux	Déchets verts ligneux	Ressources et résidus forestiers	Déchets de scieries, caisserie, palleterie / Déchets verts ligneux

Origine	Uniquement issues des activités internes pour l'instant (entreprises de parcs et jardins plus tard)	Recyparcs	Bois forestiers des communes de Viroin, Couvin et Philippeville (plus éventuellement entreprises de parcs et jardins)	Déchets internes / Si manque de ressource, bois issus d'entreprises et de particuliers
Equipements	Hangar de stockage et de séchage / Broyeur / Prestataire externe pour gros chantier	Hangar de stockage et de séchage / Matériel mobile pour l'instant mais demande de subside pour ligne fixe (broyeur / crible / séchoir / système de nettoyage / cabine de tri et bain d'eau : flottaison pour supprimer la fraction minéral)	Hangar de stockage et de séchage / Crible fixe / Pont bascule et aire de manœuvre / Prestataire de service pour le broyage	Hangar de stockage et de séchage / Ligne complète à l'exception du broyeur dans un premier temps
Production actuelle (tMS/an)	400	300-400	1	
Production cible (tMS/an)	1000	6000-8000	>1000	985
Financement	Auto-financement	Auto-financement (R&D) + Subside	Subside (516 k€) / Fonds propres	Demande de subside PWD-R mais pas de réponse / Partenaires locaux / Fonds propres

Nom	5. GAL Tiges et Chavées	6. Commune de Libin	7. Ville d'Ath
Adresse	Rue de Space 4, 5340 Gesves	Chemin des Italiens, 6890 Libin	Chemin des Primevères, 7800 Ath
Année de	2023	2016-2017	2021
démarrage			
Contact	Stéphane Vis	Laurent De Belder	Stefanie Romero
Tel	0478 09 76 76	061 26 08 26	068 68 12 30
Mail	stephan.vis@tiges- chavees.be	l.debelder@libin.be	info@ath.be
Acteurs	GAL Tiges et Chavées / Communes de Gesves, Assesse et Ohey / Biospace	Communes de Libin et Wellin / DNF	Commune d'Ath / IPALLE
Gouvernance	Asbl pluri-communales dont l'unité d'exploitation se situe chez un privé (Biospace)	Administration communale de Libin	Administration communale d'Ath
Matières	Déchets verts ligneux	Ressources et résidus	Broyats issus des espaces verts
premières		forestiers	(tailles, abattages, etc)
Origine	Bords de routes / Espaces verts / Entreprises de parcs et jardins / Agriculteurs	Bois forestiers des communes de Libin et Wellin	Commune d'Ath
Equipements	Hangar de stockage et de séchage / Crible / Séchoir / Prestataire de service pour le broyage	Hangar de stockage et de séchage / Prestataire de service pour le broyage et le criblage	Hangar de stockage et de séchage (Prestataires de service pour le broyage/criblage/séchage). Location de ventilateurs, achat matériel prévu si phase pilote concluante.
Production actuelle (tMS/an)	/	300	60

Production	1000	/	/
cible			
(tMS/an)			
Financement	Subside 200k via pollec	Subside régional de 80%	Fonds propres communaux
	injecté dans asbl / Biospace	(investissement initial de	(Subsides prévus pour
	(Rétribution Biospace sur les	216k€) / Fonds propres	remplacement chaudière)
	ventes) / Fonds propres		

